L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 9 AVRIL 1880.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 7 avril
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 14 avril
ST. LAURENT, Lachesnez, mercredi, 21 avril

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)....$100
Cabines à l'arrière du salon des premières....$ 80
Deuxième cabine (vin compris)....$ 55

PASSAGES ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

SERVICE DE LA MEDITERRANEE.

Les steamers partiront de New York directement pour Lisbonne, Gibraltar et Marseille, chaque mois, comme suit:

FERDINAND DE LESSEPS....Vers le 17 Mai.
VILLE DE MARSEILLE......Vers le 17 Juin.
CALDERA................Vers le 17 Juillet.

Connaissements pour l'Espagne, l'Italie et l'Algérie.

PRIX DU PASSAGE.
Première cabine, $100. Entrepont, $32.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, lettre H,
4mai—1an Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême	De la Nlle-Orléans
Hannover....21 janv	environ 26 fév.
Hannover....24 mars	environ [?]
Nurnberg......21 avril	environ—

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 | Entrepont....$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 | Entrepont....$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00
De à Indianola.........45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
17 nov No. 43 de la rue de l'Union.

AMERIQUE CENTRALE.

OTERI'S PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe:
E. B. WARD, JR. Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Port Cortes, Truxillo, Ruatan, Utilla et à toutes les Iles de la Baie, partira positivement pour les ports ci-dessus, JEUDI 11 mars 1880, à 5 heures du soir, et ensuite régulièrement tous les dix-neuf jours, de son mouillage, en face la Place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO. 23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton.

N. B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goélettes sur la même ligne. 2 mars—90—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer HUDSON, H. R. Freeman commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi 14 avril à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
4mai—1an Bas-Carondelet No 41.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA.

Steamship HUDSON, Capt. H. R. Freeman.
will leave her warf, foot of Toulouse street,
Wednesday, April 14th, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage..........$40
Steerage —..........20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to ALFRED MOULTON.

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

THE NEW ORLEANS BEE.
DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS
OFFICE—No. 73, CHARTRES.
TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $3; half yearly, $1 50 Single copy 10 cents.

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1869.

Célèbres TABACS à priser, PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, RO... ETC. FINE CUT, supérieur, à fumer et à chiquer. CIGARES Havane et du pays.

Grand assortiment de PIPES-ECUME ET BRUYERE FRANCAISES et de PIPES AMERICAINES. Un beau choix de TABATIÈRES en Métal, Bois, Buffle, Papier-Maché et autres. ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC. ETC. — En tout — AUX PRIX LES PLUS MODERES, En gros et en détail.

PHARMACIE DUCONGE,

30......RUE DE CHARTRES......30
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE, SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite les ordres de la campagne et garantit de les remplir avec exactitude et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy. 1 sept79—1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 46 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans. 17 mai 79.—1 an.

J. B. JUNQUA,

Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.
MARCHAND - COMMISSIONNAIRE
—IMPORTATEUR DE—

Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins

FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales,

Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. 3oct—6m

GALERIE D'ART CÉLÈBRE DE WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen

PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.
No. 109 RUE DU CANAL.
7nov

JAMES D. EDWARDS

Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 Rue FRONT et 21, 23, 25, 27 Rue DELTA
NOUVELLE-ORLEANS.

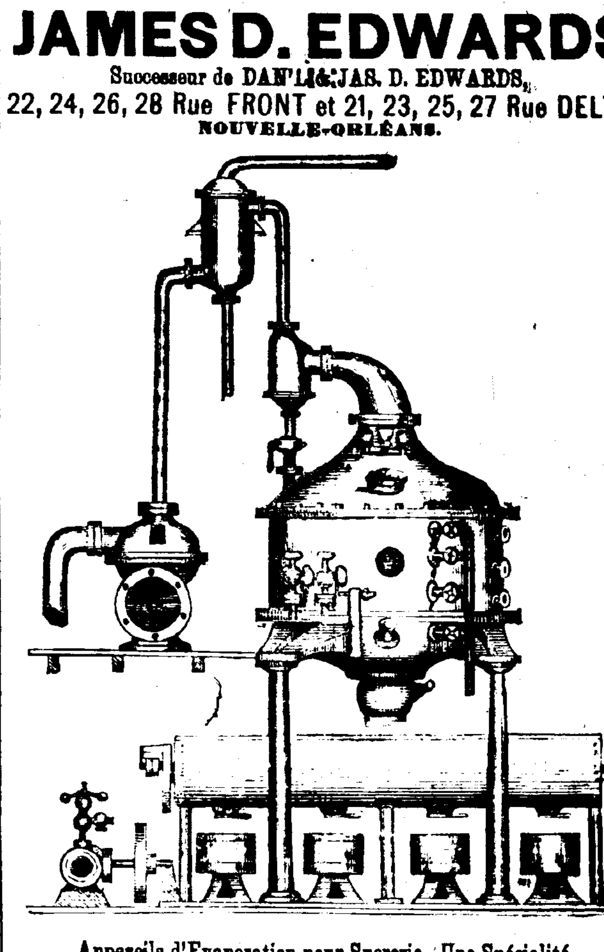

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des sucreries de toute capacité, de 5 à 40 boucauts par jour.

Bacs en fer pour Jus, Sirop ou Sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuums de toutes dimensions, avec Mélangeurs (mixers), Chariots à Spars, Centrifuges, etc. Satisfaction garantie. 4 janv—6m M J S

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagage, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres ateliers, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union
8 mai—1 an

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
128.......Esplanade.......128

L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er Septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 30 août—1 an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
9 juil 79—1 an. Nlle Orléans

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont saisies aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR. Passage de la Bourse.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur NATCHEZ, R. E. Leathers, Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant à Vicksburg à la ligne [?] pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY, 106 Commune et J. E. CARLIN 60 rue Magasin.

Pour Grand Ecore, Alexandria.

Un voyage régulier par semaine.

Pour Grande Ecore, Alexandrie, l'Anse aux Œufs, les débarcadères de Normand et Barbin, ainsi que tous les atterrages intermédiaires sur la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur de première classe JESSE K. BELL, DICK SINNOTT, capitaine. Géo. O. Hamilton, Commis.

Partira de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS à 5 h P. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à R. W. ADAMS. 11 Passage du Commerce.

Tout transfert de marchandises, soit à la Nlle-Orléans, soit au débarcadère du wharfboat à l'entrée de la Rivière Rouge est aux frais du bateau et non aux consignataires.

OPELOUSAS.

Paquebot indépendant pour Opelousas.
Partant tous les Mardis à 5 P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur la côte, l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau, le bateau à vapeur CITY OF AUGUSTA, WM. CRAWFORD, Capitaine. A. Mervin, Commis.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, 142 Gravier. LORD & McPEAKE, 132 Gravier.
28mars

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, deux fois par semaine. Départ tous les lundis à 5 P. M. et tous Vendredis à 10 A. M.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe BELLE, Capitaine MAX BLANCHARD, JOHN WEBER et C. J. BLANCHARD, Commis.

Partira comme ci-dessus, revenant pendant la journée.

Le Vendredi le bateau ira jusqu'à Lockport à son voyage de retour, il partira de Donaldsonville tous les Dimanches et mercredis matin.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à V. H. BERNARD, rue St-Louis 9.
4déc S. HENO. Conti 26.

PAQUEBOT INDEPENDANT.

Pour l'habitation Uncle Sam paroisse St-Jacques, Trois voyages par semaine.

Le Paquebot FAIR PLAY, Capitaine F. J. PAPINEAU, Chs. Krane et Emile Fortin, Commis.

Partira les lundis, mercredis et vendredis matin, pour l'habitation Uncle Sam et tous les débarcadères inter-médiaires, à onze heures.
Retour, faisant le service de la côte en plein jour.
P. S. Un commis receveur est stationné sur la Levée à la tête de la rue Conti tous les jours pour recevoir son frêt.
Pour le frêt ou le passage s'adresser à bord ou à GEO. HENO, Agent, 80 rue Decatur, au 1er.

Mandeville et Covington.

Steamer de la malle des Etats-Unis "New Camelia."
Pendant l'Hiver.

Jusqu'à nouvel avis, le steamer NEW CAMELIA Quittera le nouveau les MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS à l'arrivée du train de 1 heure de l'après-midi, pour Mandeville, Old Landing et les points intermédiaires. Pour le retour, il quittera Old Landing à 7 heures du matin, les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, touchant à Madisonville, Lewisburg et Mandeville.

Frêt reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côté de la rue Daigre.

W. G. COYLE, 33, rue Carondelet.
20 déc

Excursion tous les Dimanches, à Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le train part du coin des rues Canal et Carondelet à 8 heures du matin.
Prix..........$1 00—Aller et retour
W. G. COYLE, Agent,
26 mars— Au No. 33 de la rue Carondelet.

SIROP PECTORAL AUX BOURGEONS DE SAPIN

de R. SCHMIDT, Pharmacien.
Encoignure Remparts et Bayou.

Les Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés béchique et pectorale à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthme, coqueluche, enrouement et toutes les affections—aigues ou chroniques—de la gorge et des poumons.

Prix de la bouteille........75 cts
A vendre dans les principales pharmacies.
L L LYONS, agent pour le gros.
1er fév—3 m.

S.N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros, vins et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.) La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transports ... Nord et l'Est ... Sud. LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir de DIMANCHE 4 AVRIL 1880 et jusqu'à nouvel avis, les trains partiront comme suit:

Départ	Arrivée
No 1, Express, tous les jours 7:00 a.m.	No 2, Express, tous les jours 9:00 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p.m.	No 4, Express, tous les jours 10h p.m.
No 5, Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche 3:30 p.m.	No 6, Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche 9:30 a.m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery et St-Louis. Un changement seulement pour New-York et les autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE.) THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES. CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS. ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, APRIL 4th 1880, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE	ARRIVE
No. 1, Express, daily......7:00 a.m.	No. 2 Express, daily......9:00 a.m.
No. 3 Express daily......5:00 p.m.	No. 4, Express, daily......10h. p.m.
No 5, Coast accom., daily, except Sunday 3:30 p.m.	No 6, Coast accom., daily, except Sunday 9:30 a.m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis et New-Orléans R. R.

A partir du 17 janv 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1 2:30 P.M.	Express No 2 8:30 A.M.
Mixed No 3—7:15 A.M.	Mixed No 4—7:30 P.M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 4:00 P. M.

Le train d'excursion du dimanche pour McComb City part à 7:15 A. M., et au retour arrive à 9:30 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans changer. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de l'EST.

Wagons munis de fauteuils inclinés, perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after Jan. 17th 1880, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1, 2:30 p.m	Express No 2 8:30 a.m.
Mixed No 3...7:15 a.m.	Mixed No 4...7:30 p.m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 4:00 P. M.

Sunday excursion for McComb City leaves at 7:15 A. M. Returning arrives at 9.30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui partira d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la saison.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Teche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux de frêt sur marchandises expédiées devront être faits, avant l'expédition avec Thos. A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avant, des billets dits "commutation" ... 300 milles pour $15. Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

NOUVELLES INVENTIONS

SONNETTES ELECTRIQUES.

SONNETTES ELECTRIQUES—Point de fil ... et sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner chez le soussigné.

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Cette combinaison dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Géorgie. Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS. Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé. A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

JAMES H. REYNOLDS,
90..........Rue Baronne..........90
Entre les rues Union et Perdido,
1er mai—79—1an NLLE-ORLEANS, LNE

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu..........$278,342 81
Primes maritimes..........59,646 61
Primes de rivière..........45,560 04
Total des primes..........$383,549 46

Moins
Primes sur risques non expirées..........$95,243 44
Primes non gagnées..........13,620 66
Réassurances..........11,789 24—120,653 34

Primes nettes..........262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers..........31,664 88
Revenu..........$294,561 00

A déduire:
Pertes par le feu..........$72,598 84
Pertes maritimes..........28,895 26
Pertes de rivière..........15,316 13
..........$116,810 23
Réduction (rebate) et commissions..........41,420 48
Contributions charitables..........1,053 46
Taxes d'Etat, de ville, licenses..........8,228 01
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock..........6,978 00
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences..........34,393 78—208,883 94
Profit net..........$85,677 06

A déduire:
Profits et pertes sur la vente des Bonds consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet..........$33,960 41
Retenu pour pertes non ajustées..........10,000 00
Dividende du 31 décembre 1879..........25,000 00
Surplus..........16,716 65—$85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque..........$106,565 42
Bons des Etats-Unis..........103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché..........132,168 36
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville..........97,344 50
Billets garantis par nantissement de gages réalisables..........55,100 00
Billets pour primes..........17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R R..........23,600 00
500 actions compagnie des Waterworks, à $37.76..........18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks..........10,000 00
Actions de banques, d'assurances, de la La. Ice Co., et autres actions estimées au taux le plus faible du marché..........21,234 20
Primes en voie de collection..........66,801 56
Dû par des agents..........1,875 97
Total de l'actif..........$653,838 58

PASSIF.

Capital..........$500,000 00
Réserve pour réassurances..........95,243 44
Dividendes non réclamés..........6,678 49
Retenu pour pertes non ajustées..........10,000 00
Dividende de décembre 1879..........25,000 00
Surplus..........16,716 65
Total au passif..........$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.
TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial nommé par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
WM. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur les fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.
W. A. BELL, PIERRE POUTZ, CHS. J. LEEDS, G. T. DUGAZON, CHS. LAFITTE, H. GALLY, A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE, D. FATJO, JULES TUYES.
11 janv

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

Les directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie..........$165,168 86
Primes maritimes..........24,051 22
Primes de rivières..........69,324 25
..........$258,543 [?]
Primes nettes..........$234,143 52
Moins réassurances..........$13,716 40
Moins primes remboursées..........5,626 57
..........19,342 97
..........204,800 55

PERTES.
Pertes d'incendie..........$26,038 94
Pertes maritimes..........9,337 36
Pertes de rivières..........38,576 06
..........$73,952 36
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêts, loyer, sauvetages, épargnes, etc..........36,442 66
..........110,395 01
Profits nets..........$94,405 54

La compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir..........$31,461 83
Prêts sur bons et hypothèques..........30,175 00
..........$61,636 83
Prêts sur demande..........$52,552 64
Argent en caisse..........48,521 02
..........101,073 66
Propriétés foncières..........109,006 98
Bons de ville, actions de banque et autres..........94,632 58
Primes en voie de collection..........25,697 89
Suspense account et fractions d'actions..........14,156 63
..........$406,207 59

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:
Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, Adam Thomson, Victor Meyer, Edw'd J. Gay, Simon Forcheimer, R. B. Post, Jno. E. King, Joseph W. Stone, Alfred Moulton, Edward Nalle, Paul E. Mortimer, W. B. Conger, Reuben G. Bush, Sam'l B. Newman, John Phelps, Henry Abraham, Joseph Bowling, Simon Hernsheim, Jos. B. Wolfe, Edw'd Pilsbury, Fred'k Camerden, George Martin, L. C. Jurey, Geo. W. Sentell, Jno. V. Moore, Henry M. Preston, John M. Parker.
21mai

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu..........$315,774 30
Risques maritimes..........18,955 32
Risques de rivières..........19,701 75
Total des primes..........$354,431 37
Moins primes non acquises..........111,253 00
Primes nettes 31 mai 1879..........$243,178 37

PERTES PAYÉES—
Sur risques de feu...$61,066 08
Sur risques maritimes..........10,364 99
Sur risques de rivières..........5,332 90
Taxes et dépenses, moins intérêt..........11,626 11
Réassurances et primes remboursées...17,820 61—106,208 99
..........$136,969 48
Réserves pour pertes non-payées..........22,000 00
Profits..........$114,969 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:
Propriétés foncières..........$306,176 85
Bons de ville et bons hypothécaires..........15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions..........133,561 88
Billets garantis par hypothèque ou nantissement..........192,902 33
Billets à recevoir..........62,563 43
Primes en voie de collection..........35,630 81
Scrip de ville..........2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires..........3,000 00
Argent en caisse..........61,392 41
..........$712,227 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, JOHN GEDDES, PAUL FOURCHY, J. J. FERNANDEZ, JNO. B. LALLANDE, EDWARD TOBY, D. FATJO, M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE, R. W. TAYLOR.
10 juin

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé..........$500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et compris intérêts..........$389,273 [?]
Pertes, dépenses, taxes, etc..........$288,791 7[?]
Bonds de réserve..........10,000 00
Dividende sur actions, 10 p. cent 49,5[?] 90—$348,360 [?]
Profits nets..........39 912 1[?]

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.
Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières..........$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection..........187,571 44
..........$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 32 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:
Jas. G. Gaines, J. L. Harris, J. Weis, Henry Renshaw, Scott McGehee, J. C. Morris, B. Bacon, D. Fatjo, Thos. Simms, Charles Macready, R. E. Craig, D. A. Chaffraix, Jesse S. Flower, R. J. Hart, Jules A. Blanc, B. W. Taylor, B. Newman, Chas. Roberts, James I. Day, A. Baldwin, T. L. Airey, Emory Clapp, W. E. Seymour, Sam'l L. Boyd.
23 janv—1an

WARNER'S SAFE KIDNEY & LIVER CURE

Anciennement connu: Dr Craig pour les reins. Préparation végétale, le seul remède sûr pour la maladie de Bright, le Diabète, et toutes les affections des reins, du foie et de la vessie.

Certificat de 1er ordre à l'appui.
Pour la guérison du Diabète, demandez Warner's Safe Diabetes Cure.
Pour la guérison de la maladie de Bright et les autres affections demandez Warner's Safe Kidney and Liver Cure.

Warner's Safe Remedies sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.
H.H. WARNER & CO., Propriétaires, Rochester, N. Y.
Demandez les brochures et certificats.
Agent pour la vente en gros à la N. Orléans I. L. LYONS.
et G. R. FINLAY & Co

ASSURANCES.

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums..........$165,168 86
Marine premiums..........24,051 22
River premiums..........69,324 25
..........$258,543 [?]
Net earned premiums $234,143 52
Less reinsurance $13,716 40
Less return premiums..........5,626 57
..........19,342 97
..........204,800 55

LOSSES.
Fire losses..........$26,038 94
Marine losses..........9,337 36
River losses..........38,576 06
..........$73,952 36
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc..........36,442 66
..........110,395 01
Net profits..........$94,405 54

The company have the following assets:
Bills receivable..........$31,461 83
Loans and bonds on mortgage..........30,175 00
Loans on call..........$52,552 64
Cash on hand..........48,521 02
Real estate..........109,006 98
City bonds, bank and other stock..........94,632 58
Premiums in course of collection..........25,697 89
Suspense account and stock fractions..........14,156 63
..........$406,207 59

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stock holders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.
Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, Adam Thomson, Victor Meyer, Edw'd J. Gay, Simon Forcheimer, R. B. Post, Jno. E. King, Joseph W. Stone, Alfred Moulton, Edward Nalle, Paul E. Mortimer, W. B. Conger, Reuben G. Bush, Sam'l B. Newman, John Phelps, Henry Abraham, Joseph Bowling, Simon Hernsheim, Jos. B. Wolfe, Edw'd Pilsbury, Fred'k Camerden, George Martin, L. C. Jurey, Geo. W. Sentell, Jno. V. Moore, Henry M. Preston, John M. Parker.
May 21

ANNUAL STATEMENT —OF THE— NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,

For the Year Ending on the Thirty first of December 1879.

Fire premiums..........$278,342 81
Marine..........59,646 61
Inland..........45,560 04—$383,549 46
Less—Premiums on risks not terminated..........95,243 44
Return premiums..........13,620 66
Reinsurance..........11,789 24—$120,653 34
Net earned premiums..........$262,896 12
Add—Received for interests, salvages and rents..........31,664 88
Income..........$294,561 00
Deduct—Fire losses $72,598 84
Marine..........28,895 26
Inland..........15,316 13—$116,810 23
Rebate and commission..........41,420 48
Charitable donations..........1,053 46
State and city taxes and licenses..........8,228 01
Board of Underwriters, Babcock and Salvage corps..........6,978 00
Gross expenses, home office & agencies..........34,393 78—208,883 94
Gross profit..........$85,677 06
Deduct—Profit and loss—Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend..........$33,960 41
Reserved for unadjusted losses..........10,000 00
Dividend December 31, 1879..........25,000 00
Surplus..........16,716 65—$85,677 06

The company has the following assets:
Cash in bank..........$106,565 42
U S bonds..........103,000 00
Real estate, lowest valuation..........132,168 36
Notes secured by first mortgage on city properties..........97,344 50
Notes secured by pledges of available securities..........55,100 00
Notes for premiums..........17,470 59
N. O. J. and G. N. R. R. first mortgage bonds..........23,600 00
500 Shares Waterworks Co, at $37 76..........18,888 00
New Orleans Waterworks first mortgage bonds..........10,000 00
Banks, insurance, Louisiana Ice Co, and other stocks, lowest market value..........21,234 20
Premiums in course of collection..........66,801 56
due by agents..........1,875 97—$653,838 58

LIABILITIES.
Capital stock..........$500,000 00
Reinsurance reserve..........95,243 44
Unclaimed dividends..........6,678 49
Reserved for unadjusted losses..........10,000 00
Dividends of December, 1879..........25,000 00
Surplus..........16,716 65—$653,838 58

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880.
THEO BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, January 10, 1880.
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.
W. A. BELL, PIERRE POUTZ, CHAS. J. LEEDS, G. T. DUGAZON, CHAS. LAFITTE, H. GALLY, A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, CHAS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE, D. FATJO, JULES TUYES.
Jan 11

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON, DENTISTES,
50..........Bourbon..........50

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce, aurifications, plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie.
4 mars—1an. D Mer V

Revolution! Revolution! DANS LES PRIX DES Dentistes de premier ordre.

Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." J'expose la médaille que m'ont valu mes ... Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance. Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 130 rue du Canal.
B P. MALONEY, D D S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans 11 jan

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
191 --- DAUPHINE --- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Dentiste, Successeur de Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov—6m

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine immédiatement après ... angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Posent palais artificiels.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS
No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement: Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks..........$315,774 30
On Marine Risks..........18,955 32
On River Risks..........19,701 75
Total premiums..........$354,431 37
Less unearned premiums..........111,253 00
Net earned premiums 31st May 1879..........$243,178 37
Losses Paid—
On Fire Risks..........$61,066 08
On Marine Risks..........10,364 99
On River Risks..........5,332 90
Taxes and expenses, less interest..........11,626 11
Re-insurances and return premiums..........17,820 61—$106,208 99
..........$136,969 48
Reserved for unpaid losses..........22,000 00
Profit..........$114,969 48

The company have the following assets, estimated at market value:
Real Estate..........$306,176 85
City Bonds and Mortgage Bonds..........15,000 00
Bank, Water Works and other stocks..........133,561 88
Notes secured by mortgage or pledge..........192,902 33
Bills receivable..........62,563 43
Premiums in course of collection..........35,630 81
City Scrip..........2,000 00
Judgment on mortgage notes..........3,000 00
Cash on hand..........61,392 41
..........$712,227 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next. Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ, PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES, JNO. B. LALLANDE, D. FATJO, EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX, M. W. SMITH, CHAS. LAFITTE, R. W. TAYLOR.
10 juin

APPAREIL GAZOGENE-BRIET

Breveté s. g. d. g.

Seul approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. Seul admis dans les hôpitaux de Paris.

Dans les principales villes des colonies le Gazogène Briet se trouve en vente dans toutes les bonnes pharmacies et les maisons d'articles de Paris. Exiger la marque de fabrique ci-contre sur le robinet de chaque Gazogène Briet.
MONDOLLOT Fils, PARIS. 72, r. Château-d'Eau.

TRAITEMENT CURATIF DES MALADIES DE POITRINE et des Affections chroniques des Voies respiratoires.

CAPSULES MOLLES DE BOURGEAUD à la CREOSOTE VRAIE

DU GOUDRON DE HÊTRE et à l'Huile de Foie de Morue
BOURGEAUD, Phien de 1re cl., Fournisseur des Hôpitaux
PARIS, 20, Rue Rambuteau, 20, PARIS

Ces Capsules, les seules expérimentées et employées dans les Hôpitaux de Paris par les Drs et Profrs Bouchard, Vulpian, Potain, Bouchut, etc., ont donné des résultats si concluants dans le traitement des Maladies de Poitrine et des Bronches, que les notabilités médicales de France et de l'Etranger les prescrivent exclusivement.

VIN et HUILE CREOSOTÉS

INJECTION & POUDRE-TISANE du Dr BIENAIMÉ

[illegible]

CETTE HUILE EST LA SEULE APPROUVÉE PAR LES MEDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROCQUE

HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES
Supériorité reconnue
Sans Odeur et sans Goût
MÉDAILLE D'ARGENT
DÉPÔT GÉNÉRAL A PARIS
DUCHAMP, Pharmacien, 26, rue des Minimes
Nouvelle-Orléans: ...

FEUILLETON.

Com. le 7 mars 1880.

LE ROMAN D'UN BRAVE HOMME

PAR M. EDMOND ABOUT.

X.

LA CUISINE ET L'ÉCOLE.

(Suite)

Dans ce club distingué, qui tenait ses séances en plein air, je rencontrai les meilleurs vivants de Courcy, et je n'eus pas de peine à me lier avec eux. Nous comptions parmi nous un vieux médecin, deux clercs de notaire, un noble sans profession, le greffier du tribunal, un pharmacien, un cultivateur, un marchand de nouveautés, le géomètre arpenteur, tous gens de bien. Ceux qui avaient des chiens courants les amenaient; mais nul n'oubliait d'apporter sa bouteille et sa gourde, avec un bon morceau de viande dans le carnier. Les provisions se partageaient et s'échangeaient en grande fraternité, et souvent il nous arriva de boire cinq ou six au même goulot, comme enfants d'une seule mère. On tirait bien et posément le matin, un peu plus vite et moins juste après le repas de midi. Chacun emportait son gibier, sauf à en distribuer quelque chose aux camarades, ce qui arrivait souvent. Dans les bois que l'incomparable Robiquet s'était fait adjuger pour 500 francs et qu'il consultait en quinconce, on trouvait du lièvre à faire ...; du lapin juste assez pour donner le change aux chiens et déranger la chasse; et un chevreuil par ci, par là. Nous en avions en somme pour notre argent, quand nous ne péchions point par maladresse, et j'eus plus d'une fois le plaisir d'envoyer une bourriche opime aux maîtres qui m'avaient appris le maniement des armes à feu.

Hélas! pourquoi faut-il que la chasse soit un plaisir qui mène loin? Elle me conduisit à cent lieues au-delà des limites que ma jeune sagesse avait tracées; elle me fit franchir le seuil de Mme Mousse, la modiste à la mode, la grande maîtresse des élégances à bon marché sous le ciel bourgeois de Courcy. Une dame de la *société* l'avait jugée d'un mot, cette artiste en chapeaux Paméla et en bonnets pour soirée: "Mme Mousse, avait-elle dit, fait aussi bien que le passage du Saumon, et moins cher!" Et l'oracle qui parlait en si bon style n'était autre que la belle Zénaïde Pommon, épouse du receveur particulier.

Aglaé Mousse était la veuve d'un vivant qui, trouvant le climat de la Touraine trop rude, était allé placer des vins de Bourgogne à Riga. Quel crû servait-il aux bons Russes? il nous l'a révélé lui-même, dans une lettre intime qui fit le tour du département: "Je vends de l'à-côté Vougeot, et ça se boit comme autre chose." La modiste puisait des consolations dans un vin mousseux du pays qui n'était pas de l'à-côté Vouvray, et son deuil conjugal avait fait des élèves. Quatre vauriens femelles, quatre ouvrières de dix-huit à vingt-deux ans, frétillaient toute la journée dans la boutique, jouant des yeux, tirant la langue et faisant la nique aux passants. Avant les circonstances et les entraînements qui me rendirent badouillart, je n'aurais pas lorgné pour un empire la devanture aux chapeaux fleuris. Les deux clercs de notaire et presque tous mes jeunes compagnons étaient admis chez Mme Mousse après la fermeture des volets. Ils y portaient leurs pipes et maint autre harnais de bouche; tous les soirs, l'arrière-boutique se transformait en restaurant, en café, en salle de jeu, de concert ou de danse. J'ai vu là des parties de loto où les perdants laissaient jusqu'à deux francs cinquante; j'y ai bu du punch en hiver et en été des saladiers remplis de vin blanc et de limonade gazeuse. J'y ai entendu les chansons de Désaugiers chantées faux, mais avec un entrain prodigieux, par le greffier du tribunal; j'y ai compté au moins de deux heures quatorze de ces calembours dont on achète cent pour un sou. Enfin, s'il faut tout dire et compléter ma confession, quoi qu'il en coûte, j'y ai valsé souvent, trop souvent, sans autre orchestre que la flûte du petit géomètre-arpenteur. Telle était la débauche en province, entre 1846 et 1847. Si ma mère avait eu vent de ces folies, elle aurait cru son fils perdu; si le maire, le principal et les autres autorités de la ville avaient surpris le secret de mes débordements, les maisons les plus respectables se seraient fermées devant moi. Cependant, je ne m'amusais que par compagnie, comme on dit, c'est-à-dire pour imiter les autres. La fumée du tabac me faisait mal; je n'ai jamais pu aller au-delà de ma troisième cigarette. Je ne savais pas boire sans soif, je n'éprouvais aucun plaisir à perdre mon argent, ni à gagner celui d'un camarade aussi pauvre que moi. Les jeux de mots m'effrayaient tellement qu'il m'arriva bien des fois de goûter le sel d'un calembour après vingt-quatre heures de réflexion. La danse seule m'attirait à ces petites réunions bizarres; la danse et les danseuses, ces petites élèves de Mme Mousse, coiffées à la chinoise, et vraiment drôles avec leurs robes courtes et leurs tabliers ronds. Je leur parus d'abord un peu niais, mais cela ne dura guère et je devins bientôt l'enfant gâté de la maison.

Je m'amusais sans me déranger, c'est-à-dire que je gagnais mes appointements à l'usine; je faisais ma leçon à la mairie, quand c'était mon tour de parler; je m'associais le soir aux plaisirs et aux travaux du collège, et je ne me suis jamais couché sans avoir embrassé ma mère dans son lit. Mais j'étais mauvais sujet dans la mesure où un honnête garçon peut l'être; ma conscience me grondait souvent, et je craignais pour ma petite réputation.

Une seule personne, dans tout Courcy, eut vent de nos escapades; c'est Barbe Bonafigue, et je suis sûr qu'elle n'en parla jamais qu'à moi. En octobre 1847, au lendemain d'une fête de village où quatre badouillarts, dont j'étais, avaient échangé leurs coiffures et leurs vestons avec les quatre élèves de Mme Mousse pour danser un quadrille échevelé, ma petite amie m'arrêta au passage dans une avenue de la fabrique:

"Es-tu content de toi? me dit-elle.

—Pourquoi? A quel propos?

—Es-tu content de toi?

—Dame! pas plus qu'à l'ordinaire.

—Pas plus, ni moins?

—Moins, si tu veux. Mais que t'importe?

—Il ne m'importe nullement; tu n'as pas besoin de me rappeler que je n'ai aucun droit sur ta précieuse personne. Va, mon Pierrot! Fais ton carnaval! Tu reviendras à nous, j'en suis sûre, et tu finiras bien; car, au fond, il n'y a pas beaucoup meilleur que toi dans ce bas-monde."

Là-dessus, elle me tourna le dos gentiment, sans rancune. Et qui est-ce qui resta penaud sur ses longues jambes? Ce fut Pierre Dumont, le dadais sottement entraîné, qui la veille avait fait le cavalier seul en chapeau à rubans et mantelet de taffetas.

La confiance et la bonté de M. Simon allaient croissant, à mesure que j'en étais moins digne. Un mois après l'aventure que je viens de vous raconter, le patron fit une visite à ma mère; il lui demanda si elle avait toujours ses titres de rente?

—Oui, monsieur, à votre service.

—Hé bien! je les accepterai de vous, si vous voulez me confier votre petite fortune. Ce n'est pas que j'aie besoin d'argent, au contraire. Dumont vous dira que l'usine entre en pleine prospérité. Mais la rente à 116 francs est meilleure à vendre qu'à garder. Je vous donnerai six du cent, c'est presque deux de plus que vous ne touchez sur le Trésor. Et comme je me propose d'intéresser votre fils dans mes affaires, il faut que j'aie le droit de dire aux autres employés, plus anciens, qu'il a mis de l'argent dans la maison. Autrement, nous ferions des jaloux."

XI

UNE RÉVOLUTION

"Monsieur Dumont, je vous remercie de vos souhaits de bonne année. L'année sera bonne, en effet, tout me porte à le croire: nous sommes débordés par les commandes; il y a du travail sur la planche pour nos 300 ouvriers. Je trouve juste que vous profitiez d'un succès auquel votre dévouement et votre esprit d'initiation n'ont pas nui. A partir de ce jour vous êtes intéressé à nos affaires dans la proportion de 2 0/0, et vous devez savoir que le compte profits et pertes, au dernier inventaire, donnait enfin ce chiffre rond que vous aviez prématurément affirmé. Le chiffre de vos appointements ne change pas, mais les frais de voyage vous seront réglés sur état, car vous allez courir la France. Notre voyageur se fait vieux; il se reposera dans les bureaux et y attendra patiemment l'heure de la retraite. Vous possédez la fabrication dans tous ses détails; vous avez appris notre comptabilité; Bonafigue vous a enseigné l'emballage, qui est un des principaux éléments de notre affaire; car si la casse est en principe à la charge du destinataire, c'est presque toujours nous qui finissons par la payer. Il vous reste à lier connaissance avec notre clientèle. Cela prendra du temps, mais le métier de voyageur n'est pas désagréable; je l'ai fait à votre âge, et si je pouvais recommencer ma vingtième année, je ne me plaindrais point de revoir le pays. On vous mettra en possession d'un cabriolet qui, sans être tout neuf, est encore solide; d'ailleurs, je l'ai fait réparer. Cocotte est une bête de tout repos, sans un vice; infatigable malgré ses quinze ans, je ne crains pas qu'elle vous laisse en route. Vous conduisez bien, m'a-t-on dit; je désire pourtant que vous fassiez connaissance avec la jument et la voiture. Prenez-les dimanche prochain et tous les dimanches suivants pour aller à la chasse. Vous apprendrez ainsi l'art de faire soigner un cheval par les garçons d'auberge: le voyageur doit surveiller lui-même sans affectation de méfiance, avec une bonhomie familière, le pansage et le picotin. Pour la première fois, je ne veux pas vous jeter sur les grands chemins en plein hiver. Votre tournée commencera le 1er mars; soyez prêt!"

Voilà comment M. Simonnot me donna mes étrennes du 1er janvier 1848. Je me confondis en remerciements très sincères et bien mérités. "Monsieur, lui dis-je, il y a longtemps que j'ai trouvé en vous un cœur de père; mais, à ce redoublement de prévoyance et de bonté, on voit bien que vous avez acquis un nouveau grade." Sa fille venait, en effet, de l'élever au rang de grand-père.

Durant deux mois entiers, je vécus pour ainsi dire penché sur la carte de France, dévorant tous les Guides du voyageur, faisant des châteaux en Espagne, enivré par la vue du vaste monde qui allait s'ouvrir devant moi. Mais l'humeur inquiète et la curiosité pétillante du touriste ne troublaient pas le sens commercial, et tandis que mon prédécesseur m'enseignait à ranger dans la caisse de la voiture tous les échantillons de l'article courant, j'emballais mystérieusement chez ma mère les assiettes aux escargots et le modèle aux écrevisses, que je comptais imposer à mon patron avec la simplicité de ses clients.

Tous mes préparatifs étaient faits et j'avais presque terminé mes visites d'adieu quand j'appris, avec toute la ville, qu'on se battait dans les rues de Paris.

A quel propos? pour qui et pourquoi? Je fus au moins trois jours à le comprendre. Ah! s'il s'était agi de la constitution romaine, du vote par curies ou par centuries, j'étais ferré. Mais jamais, au collège, nos maîtres ne nous avaient soufflé mot de la Charte, et peut-être ne l'avaient-ils pas lue eux-mêmes. Ils n'étaient pas électeurs, c'est à peine si deux ou trois d'entre nous devaient l'être plus tard, les affaires publiques ne nous regardaient pas, ni eux non plus. J'ai compris sur le tard comment papa la France, ce patriote, et mon père, ce philanthrope, étaient restés indifférents en matière politique! C'est qu'ils ne payaient pas le cens électoral, ils n'appartenaient pas à cette oligarchie de 250,000 individus, qui votaient pour toute la nation, en vertu du droit du plus riche. A quoi bon se donner la peine d'étudier des questions qu'on ne sera jamais appelé à résoudre? Celui qui n'est pas électeur peut être un excellent Français, mais il n'a ni les droits, ni les devoirs, ni la responsabilité d'un citoyen.

(*A continuer.*)

La Bible dans les écoles.—On écrit de Chicago que la Cour suprême de l'Illinois a rendu sa décision dans la grave question de savoir si la lecture de la Bible dans les écoles publiques doit être autorisée. La question a surgi à propos d'une école de la commune de Forrest où les directeurs ont ordonné de faire chaque matin, pendant quinze minutes, la lecture de la Bible, avec défense aux écoliers de se livrer, pendant ce temps, à un travail quelconque.

M. McCormick, catholique, estimant que cette lecture équivalait à un enseignement religieux, contraire aux prescriptions sur l'enseignement dans les écoles publiques, ordonna à son fils de ne point interrompre ses travaux pendant la lecture de la Bible: le fils fut, pour ce motif, renvoyé de l'école.

L'affaire a été jugée par le juge Pillsbury qui s'est prononcé en faveur des directeurs. M. MacCormick, ayant fait appel à la Cour suprême, le jugement vient d'être confirmé.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

Arrivages.—Les amateurs de jolis souliers légers et élégants feront bien d'aller examiner les derniers arrivages de l'Etoile Rouge.

Les Malakoff Bitters conservent la santé.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et de fenêtre, side board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Remparts 122.

Un aventurier.—La police vient d'opérer l'arrestation d'un individu des plus dangereux et qui mérite les honneurs d'une notice biographique.

C'est un voleur du nom de Duranty, qui s'est vulgairement fait prendre en flagrant délit de vol à la tire, boulevard Malesherbes, après une existence digne de faire le sujet d'un roman.

Jules Duranty est né à Paris, rue des Martyrs. Son père était correcteur à l'imprimerie du *Moniteur universel*; sa mère avait été actrice au théâtre Lazary, du boulevard du Temple.

A l'âge de douze ans il était arrêté une première fois pour avoir presque assommé un passant, rue de Grenelle-Saint-Germain, en compagnie de vauriens de son âge.

La victime de cette agression n'était autre que M. Montéry, l'ami bien connu de Charles X....

Duranty fut rendu à ses parents à cause de sa jeunesse. Ceux-ci l'engagèrent comme mousse à bord de la *Floride*, navire marchand qui partait pour Calcutta. Arrivé dans les Indes anglaises, Duranty disparut.

On le retrouve en mai 1857, à la tête d'un véritable bataillon d'insurgés, dans le Bengale, massacrant des cipayes. Il entra le premier dans la petite ville de Delhi qui fut prise d'assaut, et pendant dix jours commanda la place, réquisitionna à outrance, comme bien on pense. Puis il eut une querelle avec un des chefs des révoltés, le tua et prit la fuite.

En 1859, Duranty commandait les gardes du rajah de Kaick, qu'il détrousse un beau jour, et disparut.

Pendant les douze ans qui suivirent, il fit trois fois le tour du monde, laissa partout sur son passage des exploits d'audace, des hardiesses d'aventurier, des tours de flibustier et de coquinerie dont le récit remplirait un volume.

Enfin, en 1871, il arriva en France à peu près sans argent.

La guerre franco-allemande venait de finir. Duranty ne pouvant pas rester inactif, s'enrôla en qualité de capitaine dans le 42e bataillon des fédérés.

Le 4e conseil de guerre le condamna à une année d'emprisonnement qu'il subit à la prison des Chantiers. Depuis sa mise en liberté, il vivait de rapines et de vols.

Il demeurait rue Poliveau, 17, près du Jardin des Plantes, dans une chambre meublée où l'on a trouvé beaucoup de curiosités et même quelques objets de prix.

C'est lui-même qui a raconté son existence accidentée.

— L'époque est aux salons politiques.

Après la princesse Lise Troubetskoi, après Mme Edmond Adam, voici que la comtesse Arconati fait annoncer discrètement, dans les milieux bien pensants, qu'elle recevra, à partir du mois prochain, toutes les notabilités républicaines, démocratiques et autres qui voudront bien lui faire l'honneur de se souvenir du jour qu'elle aura choisi.

La comtesse Arconati est, comme on sait, la fille de M. Alexandre Peyrat sénateur, et la veuve du comte Arconati Visconti, qui lui a laissé en mourant quelque chose comme huit cent mille livres de rentes.

Chefs et soldats de la politique opportuniste ont déjà promis, paraît-il de ne manquer à aucune des réunions de la comtesse. Ils se sont de plus, engagés à ne pas révéler aux profanes l'existence de ce nouveau salon démocratique et bien pensant.

C'est pourquoi le *Figaro* en parle.

— Voici une tournure de phrase que nous signalons à nos lecteurs, comme étant de celles dont on doit s'abstenir.

Il y a peu de jours, un pasteur protestant disait à la jeune épouse, de son air le plus gracieux:

— Enfant, vous étiez déjà *laide*; jeune fille, vous avez continué à être *laide*; enfin, je n'en saurais douter, vous serez toujours *laide*....

Puis, après avoir repris haleine:

— Vous serez toujours l'aide et la Providence des malheureux!

Les Malakoff Bitters rendent la santé aux ... [illegible]